

## **De quelques 'retours soninké' aux différents âges de la vie.**

### **Circulations entre la France et le Mali.**

**Résumé.** Dans cet article, l'expérience et la notion de « retour » sont explorées à la lumière de l'exemple soninké. Après une brève revue de la littérature et une étude des déclinaisons actuelles du retour, l'analyse du séjour au village d'une mère puis de son fils adolescent permettra de mieux appréhender les phénomènes de circulation en réfléchissant sur les questions de statut et d'identité.

**Mots clés.** circulation, retour, Mali, France, migration, femme, adolescent, Soninké

Lorsqu'on est villageois, quitter le pays Soninké n'implique pas de rupture définitive. Bien au contraire, dans la mesure où l'on « part pour rester »<sup>1</sup>, tout départ implique nécessairement un retour, des retours. Dans cette perspective et sur la base d'extraits de récits de vie, des éléments de réponse seront apportés aux questions suivantes : Quels sont les lieux et les moments impliqués dans ce processus ? Quel est le rôle de l'âge et du sexe dans les modalités et les implications de ce dernier ? Qu'est-ce qui se joue pour les acteurs à cette occasion ? Plus globalement, l'attention sera portée sur le retour à la fois comme expérience à définir et à circonscrire, mais également comme notion. Cette dernière permet-elle de mieux appréhender certains processus liés aux phénomènes de circulation des personnes ?

Dans un premier temps, le peu de place accordé au retour soninké des femmes et des enfants<sup>2</sup> dans la littérature sera souligné. L'intérêt a en effet été porté sur les hommes : rotation des forces de travail, projet de réinstallation dans le pays d'origine ou expulsion des « sans-papiers ». Ensuite, seront présentées les déclinaisons actuelles du retour soninké dues aux évolutions de la législation sur les migrations d'une part et à la plus grande visibilité des nouveaux acteurs du regroupement familial (femmes et enfants) d'autre part. Enfin, le thème sera plus particulièrement approfondi à partir de l'expérience d'une mère et de son fils partis au village pendant les vacances d'été.

### **1. La littérature anthropologique sur le « retour soninké »**

---

<sup>1</sup> Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Cortès (2000).

<sup>2</sup> J'utilise l'expression « retour soninké » (et non celle de « retour des Soninké ») afin d'envisager prioritairement l'analyse des faits sous l'angle caractéristique du processus de circulation.

Depuis les débuts de l'étude des migrations soninké une place a été faite (consulter entre autres : Barou, 1978 ; Quiminal, 1991, 1995 et 1997 ; Timera, 1996), en filigrane, aux « retours » des hommes vivant en foyers, tant ceux-ci étaient constitutifs des dynamiques migratoires basées sur le principe de la rotation. Jusqu'à la fermeture des frontières (en 1974), les hommes rentraient et séjournaient régulièrement au village : les uns pour se marier, les autres pour passer du temps auprès de leur(s) femme(s) et de leurs enfants. Ils étaient alors remplacés par un parent sur leur lieu de travail en France le temps de leur absence.

Avec le durcissement des lois sur l'immigration, les séjours en France se sont allongés tant il devenait de plus en plus difficile de regagner le sol français après l'avoir quitté. Les séjours au village se sont donc espacés pour nombre d'hommes. Concernant cette période, peu de place a été accordée à l'analyse des raisons, des modalités de ces retours et à leurs conséquences sur place.

Au fil des ans et des développements économiques, politiques et juridiques relatifs aux questions de l'immigration, les retours contraints (expulsion des sans-papiers) et volontaires des migrants (assortis ou non d'une aide à projet par l'OMI [Office des migrations internationales]) se sont multipliés, rencontrant parfois des désirs individuels ou des actions d'associations villageoises et suscitant un intérêt grandissant dans la communauté scientifique (Cf. l'atelier de recherche international pluridisciplinaire organisé au CEPED les 5 et 6 avril 2004 intitulé « Les migrations internationales de retour dans la perspective des pays du sud »). En 2002, la revue *Hommes et Migrations* consacrait un numéro aux « Retours d'en France » dont trois contributions éclairaient certains aspects du cas soninké : une revue des retours (Quiminal, 2002), le retour des morts (Petit 2002) et les retours « financés » (Daum, 2002)<sup>3</sup>.

Au sein de la population d'hommes relativement homogène des premiers temps de l'immigration, une certaine diversité commençait déjà à se profiler qui allait s'intensifier dans les années 1980-90. En effet, les mesures de regroupement familial ont vu la migration dite de travail se coupler d'une migration dite familiale actuellement en pleine mutation, sans que la première soit devenue caduque pour autant. Bien que le fonctionnement du « système » de rotation ait été mis à mal par les nouvelles législations en vigueur, certains hommes ont continué à vivre sur ce mode (séjour de travail en France/retour régulier au pays). Ces hommes, faussement appelés « célibataires » en France, évoquent toujours le bien-être de se retrouver parmi les siens, mais également la difficulté de ne pas vivre au quotidien avec sa famille, de ne pas voir grandir ses enfants qui ne les reconnaissent pas toujours lorsqu'ils

---

<sup>3</sup> Consulter également Daum (1997 a & b et 1998), Barou (2001) et Ndioné et Lombard (2004).

reviennent. Les questions financières sont également au cœur de leurs retours, tout comme certains conflits familiaux et villageois qu'ils vivent à distance lorsqu'ils sont en France. Certains vivent mal ce qu'ils perçoivent comme un décalage grandissant entre eux et « ceux du village ». Pour eux, le séjour au pays est à la fois source d'apaisement et de tension.

Les familles qui ont peu à peu grossi les rangs des « célibataires » ont rendu la population présente en France plus hétérogène. De nouveaux acteurs sont apparus sur le devant de la scène : des femmes et des enfants<sup>4</sup>.

Qu'en est-il aujourd'hui de la question du retour pour les femmes soninké et pour leurs descendants aux différents âges de leur vie ? La littérature n'est pas prolixe sur ce sujet. On trouve de brèves allusions au « renvoi » des femmes et des enfants et adolescents, qui sont qualifiés de « retour sanction » ou « retour punition » (Quiminal, 2002), mais le sujet reste encore peu exploré.

## **2. Les déclinaisons actuelles du retour soninké**

Pour être saisie dans toute sa complexité, l'expérience et la notion de retour doivent être appréhendées en contexte et à partir de la dynamique migratoire dans laquelle elles s'inscrivent : trajectoires familiales et individuelles révèlent ce qui peut s'apparenter à des retours ou être appréhendé en termes de retour.

Penser les déplacements en termes d'espaces physiques et temporels discontinus (Mali/France) dans/et entre lesquels se jouent les déplacements soninké rend partiellement compte du phénomène qui s'apparente plus à des circulations, faites de multiples retours inscrits dans des allers-retours.

Le retour des hommes actifs prend sens dans le système migratoire mis en place, dans le fonctionnement des entreprises, de l'économie et dans le vécu des intéressés (mariage, séjours réguliers une fois marié), mais est rendu de plus en plus difficile et aléatoire pour ceux qui n'ont pas de titre de séjour. Les expulsions multiplient les allers-retours, car « on tente sa chance plusieurs fois » comme le précise un informateur. Le retour devient le lot quotidien, un pas sans cesse franchi pour un nouveau départ, et met rarement un point final à l'aventure migratoire. Il n'est alors plus expérience singulière ; il perd de son épaisseur pour devenir une « simple » étape dans le processus de circulation.

---

<sup>4</sup> Sur le thème de la petite enfance au Mali, cf. Razy (à paraître, a).

Quant aux retraités, certains rentrent définitivement tandis que d'autres continuent leurs allers-retours entre le village et la France. Nombreux sont les hommes qui vivent en France avec l'une de leurs épouses et se rendent régulièrement au village pour y retrouver leur(s) autre(s) épouse(s).

Cette mobilité particulière est-elle spécifiquement masculine ou concerne-t-elle tout autant les femmes et les enfants ?

Pour les femmes, le retour peut prendre essentiellement deux formes. Il s'agit soit d'un séjour volontaire (pour les vacances ou pour des raisons familiales) réalisé seule avec un ou plusieurs enfants soit d'un retour contraint, le plus souvent définitif. Il peut en effet être exigé par le mari ou la famille pour diverses raisons (de la « maladie » à la « mauvaise conduite » en passant par le différend plus ou moins grave avec le mari, son règlement, la maladie ou le décès d'un proche ou encore la rotation des épouses).

En outre, la raison officielle du retour ne correspond pas nécessairement à la réalité. En voici l'illustration : l'été 1995, Binta (25 ans) arrive de France au village (B. dans le cercle de Yelimane) avec ses quatre enfants sur les conseils de ses propres parents. Ces derniers s'étaient engagés à l'aider à régler le conflit avec la famille de son mari resté en France et à entériner la séparation, mais une fois sur place, ses parents lui confisqué son passeport malien et sa carte de séjour française lui ont été confisqués et il lui a été interdit de rentrer en France, comme elle l'avait prévu une fois officiellement séparée de son mari et comme le lui avaient promis ses parents. Entre l'espoir placé dans un retour auréolé d'une confiance et d'une reconnaissance absolue de l'autorité des aînés et la réalité, le décalage est immense et le plus souvent vécue dans la douleur et la perte. Deux des enfants de Binta sont morts de maladie durant l'année qui a suivi son retour au village.

La famille que l'on retrouve n'est pas celle qu'on a quittée. Certaines femmes parviennent à braver cette autorité, telle Mariam (35 ans), renvoyée au village en raison de l'arrivée de la deuxième femme de son mari (15 ans) et qui a réussi à revenir en France en plaidant son statut de première épouse après de multiples péripéties.

Les raisons du retour conditionnent grandement la manière dont celui-ci va se dérouler. Lorsqu'il n'est pas volontaire, force est de constater que la femme peut difficilement en être actrice et que les membres de sa famille en définissent alors les termes. Ceci peut être lourd de conséquence tant sur le plan personnel pour la femme (dépression, charge de travail...) que pour les enfants (déscolarisation, dépression, maladie, mort...).

D'une manière plus générale, le retour des femmes qui vivent en France ne semble pas s'inscrire dans la même dynamique et dans la même régularité que celui des hommes et ce,

notamment pour des raisons de rôle et de statut. Leur présence au village est en effet moins indispensable que celle des hommes (autorité familiale, responsabilités familiales et villageoises...) et elles doivent s'occuper de leurs enfants qui vivent en France. Elles sont donc moins mobiles que les hommes.

Si les femmes semblent plutôt attachées à un lieu, leurs enfants renouent, pour certains d'entre eux, avec la circulation qui caractérise la vie de leur père. Dans ce sens, les femmes représentent un maillon de la chaîne de circulation, qu'elles soient au village ou en France.

Pour le cas des enfants et des adolescents, parler de retour n'est pas neutre : peut-on utiliser ce terme lorsqu'on se rend dans un pays qu'on ne connaît pas ?

De la même manière que la migration est plutôt une circulation, le retour est plutôt un « aller-retour » dont les termes ne peuvent être fixés définitivement, si ce n'est par des processus d'auto-assignation identitaire ou d'assignation identitaire exogène. Perdre de vue la profondeur et la complexité de ce phénomène est trompeur à plusieurs titres. Si la construction de l'identité est en soi un processus dynamique et multifacettes, cela est d'autant plus vrai pour des enfants et des adolescents, « êtres en devenir » par excellence.

Pour ces derniers encore plus que pour les femmes, la notion de choix est très relative et n'intervient pas, si ce n'est dans le cas d'un séjour de vacances, à condition qu'il ne s'agisse pas en réalité d'un séjour amené à se prolonger sans que l'enfant ou l'adolescent n'en ait été prévenu au préalable.

La première modalité du « retour » consiste donc en un voyage pendant les vacances avec ou sans la mère. Si le « choc » est grand à l'arrivée au village lors du premier voyage, la plupart des enfants disent qu'ils « connaissent » un peu la famille (vidéos, photos, téléphone) et ne se sentent pas totalement étrangers. La deuxième modalité du « retour » des filles et des garçons entre dans ce que j'ai appelée la mobilité infantine et adolescente intrafamiliale transnationale (Razy, à paraître, b) et pose de nombreuses questions relatives à l'identité : identité assignée de part et d'autre, identité revendiquée, identité mouvante et complexe de toute évidence. Ce « retour » implique individus et institutions, mêlant des registres très divers : famille, état, société civile, associations, justice sont concernés, volontairement ou non... Dans ce cas-là, l'âge et le sexe de l'individu ainsi que l'histoire familiale et migratoire sont déterminants : éducation complète au village, séjour de quelques années, mariage... Cette mobilité intrafamiliale transnationale constitue en elle-même un des éléments du modelage identitaire et elle permet l'expression de visées éducatives, formatrices, voire initiatiques.

### 3. Des retours singuliers

Deux parcours de « retour » sont particulièrement illustratifs des caractéristiques communes aux retours volontaires de femme et d'adolescents : celui d'une femme mariée (Kadyatou, 38 ans) qui se rend dans son village après dix-huit ans de séjour en France et celui de son fils Moussa. Cette famille originaire du Mali a vécu pendant de nombreuses années dans des conditions de logement très difficiles, ne disposant que d'une seule pièce pour six personnes, et habite maintenant dans un grand appartement. Le mari, Hamadou, monogame, a travaillé dans de nombreux pays africains avant de venir s'établir en France et d'y faire venir sa femme. Il parle français, comme sa femme qui a suivi des cours d'alphabétisation. Ils ont cinq enfants.

Entre 1972 et 2004, Hamadou, le mari de Kadyatou, a effectué six séjours dans son village espacés de sept ans, deux ans et demi, huit ans et demi, quatre ans, quatre ans une nouvelle fois puis trois ans. Kadyatou est arrivée en France en 1985. Tous ses enfants y sont nés.

C'est après avoir économisé de l'argent sur son salaire, car elle avait commencé à travailler dans une entreprise de services deux ans auparavant, qu'elle a pu envisager un voyage au village en accord avec son mari. Il a été décidé qu'un enfant l'accompagnerait. Le choix s'est porté sur Moussa dont il sera question plus loin. Ses autres enfants, particulièrement le dernier alors âgé de trois ans, lui ont beaucoup manqué pendant ce voyage. Durant dix-huit ans, Kadyatou a eu pour seul contact, la plupart du temps indirectement, avec sa famille de brefs coups de téléphone. Des nouvelles sont données sur les problèmes quotidiens de la maisonnée, mais non sur les disputes, pour ne pas qu'on « s'inquiète en France ». On évoque brièvement la santé des uns et des autres, les cultures et les récoltes, la pluie qui se fait attendre, les demandes d'argent, les problèmes graves, et bien sûr, les décès, les mariages et les naissances. Sa famille lui a manqué ici : « la famille, on discute ensemble, on fait tout ensemble, le matin, on dit bonjour, comment ça va ».

Les entretiens se déroulent chez Kadyatou. Son mari (Hamadou) a du mal à la laisser parler, prétextant qu'elle ne sait rien. Je lui explique que je m'intéresse à ce qui s'est passé dans son cœur et dans sa tête lorsqu'elle est retournée au village après dix-huit ans d'absence, et qu'elle sait ce qu'elle a ressenti. Il commence à énumérer les dates de ses propres séjours puis celle de l'arrivée de Kadyatou, essaie de répondre à sa place, elle le laisse parler, mais prend peu à peu la parole.

Le discours sur le voyage des femmes sort de la bouche des hommes. Partir, revenir sont des décisions que les femmes prennent rarement seules. Il finit par la laisser parler, mais écoute, intervient, rectifie des dates, prononcent des sentences. Parfois, ils parlent tous deux en même temps de choses différentes. La complexité des statuts au sein du couple se laisse saisir au fil des entretiens.

### ***Kadyatou***

Kadyatou raconte son arrivée non annoncée au village. Son mari n'avait pas prévenu pour ne pas décevoir la famille si la piste avait été impraticable. Un parent l'a aperçue à l'entrée du village et est allée prévenir sa belle-mère qui n'y croyait pas. Celle-ci a fait un pari d'un franc, puis d'un franc encore. Le bruit de l'arrivée de Kadyatou s'est alors vite répandu. Du monde l'attendait. Les visiteurs se sont succédés au fil des heures, au fil des jours, et Kadyatou a rendu de nombreuses visites également.

*Il n'est pas passé un seul jour sans penser au village depuis que je suis en France. Quand tu pars, tu laisses les petits derrière toi, quand tu reviens, ils sont grands. J'ai laissé les vieilles, elles sont mortes, celles qui sont là m'ont reconnue. Elles croyaient pas. Elles disaient : 'C'est Kadyatou, elle est sortie d'où, du ciel ?'.*

À l'arrivée au village, elle était déçue : « Ici, c'est pas mon village ; j'ai pas laissé le village comme ça ; c'est pas comme avant ». Elle ne reconnaissait pas le village, car les grands arbres de sa jeunesse n'étaient plus là, ils étaient tombés ou cassés. Il n'y avait plus de plantes : « C'était sans goût ».

Les retrouvailles avec les siens étaient dominées par les pleurs, pleurs de joie de se revoir, pleurs de tristesse des morts qui n'avaient pas pu les réunir :

*Les gens pleurent ; ils pensent que mon physique est venu, mais pas moi-même. Ils disent que 'j'ai duré longtemps' et qu'ils croyaient plus que j'allais venir. Mon père est décédé derrière moi. Les gens comprennent pas la vie en France, ils comprennent pas pourquoi on revient pas. Ils ont dit que mon père est décédé il y a longtemps et je suis pas venue lui dire au revoir. C'est là j'ai dit au revoir à mon père, en étant ensemble, en pleurant ensemble avec la famille, les amis ; on pleurait dans la tête si on pensait à lui. Moi j'ai grandi avec mon père, si tu me vois, tu crois que ma mère est décédée, mais non. Il était attaché à moi et moi j'étais attachée à lui, trop même.*

Les vieilles femmes la reconnaissent, elle les reconnaît, mais elle ne se souvient pas de tous les noms. Elle demande alors à sa belle-mère une fois que les visiteurs sont partis

comment ils s'appellent. Il est en effet impensable de demander leur nom aux gens, même si cela se justifie du fait de l'absence prolongée.

Personne ne voulait qu'elle pile, qu'elle cuisine ou qu'elle aille chercher de l'eau. Elle voulait essayer pour « voir si elle n'avait pas oublié », mais elles n'ont pas voulu en répondant qu'on ne pouvait pas oublier. Les plaisanteries qu'elle entendait portaient sur :

- son physique : « ta peau a éclairci », « tu as grossi » (parce que « tu ne travailles pas là-bas, nous on laboure »), « tes mains sont douces » (sans cals...);
- sur le fait qu'elle ne connaissait plus personne au village ;
- sur le fait qu'elle « ne fait rien en France ».

Le retour au village permet de réaliser le deuil de ceux qui sont morts pendant l'absence, de réactiver les liens de parenté avec ceux qu'on a quittés et d'en créer avec ceux qui sont nés entre temps : mettre des visages sur les noms qu'on connaît et mettre des noms sur les visages qu'on ne connaît pas ; « faire comme si » on n'était pas parti. On doit connaître tout le monde. On revient avec des cadeaux et on n'effectue plus les travaux d'autrefois. Le statut qu'actualise le retour ne correspond pas à celui qu'on avait lorsqu'on est parti.

Le retour au village après une si longue absence est un temps qui permet de renouer avec une certaine linéarité temporelle dans un espace « légitime » (le village), de lier le passé et l'avenir. On pleure avec ses proches les morts que l'on n'a pu pleurer en temps et en heure et on se réjouit de montrer les enfants (les femmes partent rarement seules, elles emmènent généralement au minimum l'un de leurs enfants) qu'on mariera un jour et qui nous donneront des petits-enfants. De jeune mariée sans enfants, dont les parents étaient encore jeunes, Kadyatou s'est muée en mère de famille orpheline. Partie en France comme jeune mariée sans enfants (après le décès à la naissance du premier), elle était fière de montrer un de ses cinq enfants, comme un accomplissement : « montrer ses enfants, c'est une grande chose ». Réconfortée par le comportement de son fils et l'accueil qui lui était fait, Kadyatou dit de lui « si tu le vois là-bas, on dirait qu'il est né en Afrique », effaçant presque la naissance et la vie en France l'espace d'un instant. Le statut acquis hors du village n'est-il pas entériné aux yeux de tous lorsqu'on y revient ? On passe, en quelques minutes, du statut qu'on avait en partant à celui acquis au fil des années passées à l'étranger. En France, il n'y a pas ou peu de témoins « reconnus » des changements de statut, qui passent notamment par les naissances successives. On n'est pas témoin des morts qui se produisent au village et modifient également le statut (mort des parents, des frères et sœurs...). Le retour au village permet alors d'articuler, par le biais d'un processus de « condensation spatio-temporelle », les deux phénomènes habituellement liés et artificiellement dissociés par les départs.



De ce séjour avec son fils, Kadyatou dit : « Ca a donné le courage pour Moussa, il a connu la famille un peu, il est pas dur là-bas. Quand on téléphone, les gens disent si tu viens, tu viens avec Moussa, hein ? ».

Des voyages ou du voyage effectués dans le pays d'origine de leurs parents (suivi d'un retour en France), les enfants et les adolescents font des récits qui diffèrent selon l'âge du premier voyage, la fréquence et la durée des séjours, le vécu des liens familiaux à distance et la « préparation » du voyage.

### ***Moussa***

Moussa est le troisième des cinq enfants de Kadyatou qui ne se sont jamais rendus au Mali. Il a quatorze ans et un parcours scolaire chaotique. Il accompagne sa mère, mais n'effectue pas lui-même un véritable retour puisqu'il est né en France et n'est encore jamais allé au Mali. Faut-il nécessairement avoir soi-même quitté un endroit pour y retourner ? Cet endroit n'est-il qu'un espace géographique ou bien peut-il être également considéré comme un « lieu intérieur » ?

Réfléchir sur le statut du voyage de Moussa revient à se poser la question de son statut dans la société d'origine de ses parents et dans la société où il est né et a grandi : appartient-on au pays dans lequel on dit retourner ? Appartient-on pour les autres (ici ou là-bas) au pays dans lequel on nous dit de retourner ? Qu'est ce qui fait l'appartenance au sens pratique ?

Les parents de Moussa lui ont demandé s'il voulait partir au Mali pour les vacances. Il a réfléchi, se demandant « comment ça allait être vu que j'y étais jamais allé ». Il a dit oui par désir de découvrir ce qu'il ne connaissait pas : « Quand on est arrivé à Bamako, je pensais que ça y était ; ma mère m'a dit, non, on n'est pas encore arrivé ». Ils y ont passé une semaine. Puis, après trois jours de voyage, ils sont arrivés à Nioro (étape avant le village) chez un frère de son père ; il s'est senti seul, car il ne comprenait pas le bambara. Sa mère, tout occupée aux premières retrouvailles, ne le « calculait plus » (ne s'occupait plus de lui), mais un cousin qui comprenait le français jouait les interprètes.

Au village de sa mère où ils sont restés deux semaines, tout le monde parlait soninké, et il était donc plus facile pour lui de communiquer. Il dormait et mangeait avec sa mère. Il s'est un peu ennuyé parfois : « je voulais rentrer, j'en avais marre, papa me manquait ». Avec ses cousins (fils du frères du père), il jouait au foot, se rendait dans d'autres villages à pied ou à cheval et s'est rendu une fois aux champs : « j'ai essayé de tenir la charrue, mais c'était trop dur pour moi, alors j'ai demandé de tenir la bête. Ils disaient en plaisantant que j'avais pas de

force et que je savais pas jouer au foot. C'est plus violent que chez nous, plus brutal ». Pour plaisanter, ils le traitaient de « *lembure* » (mauvais enfant), de « français » : « les enfants de France sont des incapables, ils ne savent pas cultiver ». L'un des souvenirs marquants pour lui est d'avoir cuisiné avec sa tante. Il appelait tout le monde par le prénom, passant outre les règles concernant les termes d'adresse et essayant à ce sujet des remontrances (notamment de la deuxième femme d'un frère de son père qui se fâchait lorsqu'il en riait).

Du récit de Moussa, il ressort que le voyage est en partie initiatique, bien que sur un mode plus modéré que le séjour long (langue, compétences, ressenti, statut...). Ce voyage est également intérieur, car il permet d'exprimer des émotions personnelles intenses, d'être confronté aux émotions d'autrui (de sa mère notamment) qui se donnent à voir lors des retrouvailles teintées de joie et de tristesse. Il permet enfin d'éprouver l'ennui : « Là-bas, il y a rien à faire, on s'ennuie ». Point de télévision, de jeux vidéos et de baladeurs... « Je me disais comment ça allait se passer les retrouvailles ? Elle aussi, elle se demandait je pense ; il y a des moments où c'est bien de pleurer, ça fait de l'émotion, quand je la voyais pleurer, j'étais content ».

Il sent qu'il a aidé sa mère en étant près d'elle, car elle avait laissé son dernier-né alors âgé de trois ans. Moussa est celui avec lequel elle a toujours entretenu une relation affective très étroite. Il est très attentif et très attentionné avec elle. Il a pris conscience de la signification du voyage pour sa mère.

Moussa se trouve grandi par cette « belle expérience ». Il a assurément mûri et pris une certaine distance par rapport à son histoire. Il pense qu'il aurait dû faire ce voyage vers neuf ans pour « connaître la vraie misère car les temps étaient durs là-bas » ; « les gens ont toujours quelque chose à faire ; ils ne restent jamais sans rien faire chez eux ». Selon lui, « il faut voir au moins une fois son pays, ses racines ». Il parle de la « chance d'être en France » et évoque les difficultés de la vie et les inégalités :

*On a plus de chance ici, c'est la belle vie. On a la chance d'avoir grandi en France, pas eux ; (...) C'est pas facile là-bas, j'ai vu ceux qui essaient de venir en France et qui se font refouler à la frontière, ou à l'ambassade, la vie est dure là-bas. À cinq ans, on voit des jeunes qui travaillent sur le marché en train de vendre des sacs et qui voulaient pas nous lâcher, leurs parents ont pas d'argent ; (...) il y a trop d'écoles privées, il y a pas assez d'écoles publics.*

Au terme du voyage, il est conforté dans le sentiment d' « être français », à la fois dans sa réflexion personnelle et dans ce que lui a renvoyé le regard des autres au village et le pays en

général : « Moi je me sens français, un tout petit bout de moi est malien. En rentrant, je me suis senti différent, je me sentais plus au Mali qu'en France, après c'est revenu ».

Après avoir parlé du délabrement des routes, il enchaîne sur des réalisations et des manifestations urbaines (zoo et courses épiques) et conclut : « c'est un pays très bien, mais il y a plein de trucs à améliorer ». Dans ses récits (aux frères et sœurs et aux amis), il mettra l'accent sur les anecdotes et les différences les plus caricaturales entre le Mali et la France.

Des différences qui l'ont marqué, il dit :

*Là-bas, on mange tous en même temps, nous on mange tous séparément, on travaille ensemble au champ (le père et le fils), en France les cultivateurs travaillent tout seuls ; (...) on fait tout ensemble. Mes cousins, ils ont connu leur grand-mère, j'ai pu connaître ma grand-mère, mais tard, mais c'est surtout mon grand-père qui m'a manqué. Là-bas, on est moins seul. Quand on a des problèmes, on peut parler plus facilement. En France, c'est plus difficile de dire qu'on a fait une bêtise, alors on ment plus facilement.*

Il donne l'exemple de ses cousins qui avaient cassé une charrue et l'ont dit aux adultes, alors que lui aurait plutôt choisi de mentir si cela lui était arrivé. Il évoque également la relation aîné/cadet à propos des commissions confiées aux plus petits en disant qu' « on ne fait pas comme ça dans sa famille en France ». Rentré avec des résolutions concernant notamment les repas qu'il voulait prendre en famille et la pratique du Soninké à la maison, il n'a pas réussi à les mettre en œuvre avec ses parents et ses frères et sœurs.

La manière dont il envisage son avenir résume assez bien son état d'esprit. Il projette de se rendre à nouveau au village, mais dit avoir peur de l'avion. Il voudrait y aller « mais pas régulièrement, tous les deux ou trois ans à peu près, mais pas y vivre. Pas vivre au Mali, mais peut-être dans un autre pays. Je voudrais vivre dans un pays d'Europe (Italie ou Espagne), il y a des cousins de papa ». Il les connaît, les a vus à Paris. Ils lui ont dit que ce serait bien qu'il vienne. Plus que le lieu, ce sont les liens de parenté qui créent une certaine communauté d'appartenance : « Plus tard, je voudrais vivre normal, avoir du monde chez moi, mais pas trop, se respecter, pas d'insultes ». Pour ce qui est de son avenir matrimonial, il dit être prêt à se fâcher avec ses parents pour choisir la femme qu'il épousera. Il imagine emmener ses enfants « un mois, deux mois maximum pour montrer que c'est dur là-bas ».

Des séjours longs, il pense que c'est difficile : « Si on connaît pas vraiment, on va s'ennuyer à mourir, il faut commencer par un séjour court et revenir si on aime ». Ses amis ont également fait des séjours courts (un ou deux mois). Certaines filles « n'aiment pas » dit-il, car « elles se prennent trop pour des stars, c'est dur de jouer les stars au Mali ; il y en qui

aiment pas, souvent ça leur convient pas, y'en a qui aiment ». Dans une famille qu'il connaît, tous les enfants (filles et garçons) ont effectué un séjour de cinq mois.

Le séjour court (ou de vacances) représente plutôt une sensibilisation et semble conforter les adolescents dans leur sentiment d'être français, alors que le séjour long vise plutôt une imprégnation et asseoit la part « africaine » (malienne, soninké, villageoise selon le lieu, les conditions du séjour et l'état d'esprit).

\*

Étudier le retour en fonction du sexe et de l'âge permet d'en décliner différentes variantes et de poser la question des statuts et des identités en mouvement. Pour ce faire, la prise en compte de l'histoire migratoire et du phénomène de circulation qui la caractérise est un préalable à la compréhension des histoires de vie.

Pour Kadyatou, mère de famille qui retourne au village après dix-huit ans d'absence, l'actualisation des changements de statut qui ont eu lieu en dehors du village est centrale. On pourrait lui faire dire : je ne suis pas partie pour rien, j'ai eu des enfants et je reviens pleurer les morts avec vous. Pour son fils qui se rend au Mali pour la première fois à l'âge de quatorze ans, plusieurs questions relatives aux identités se posent : peut-on parler de « retour » ? Ne s'agit-il pas d'un « retour impossible » ? D'où sont partis ces enfants nés en France sans voyager pour y revenir ? L'utilisation volontairement inappropriée du terme « retour » ouvre ici deux voies de réflexion : celle de la déspatialisation du lieu du retour qui devient lieu intérieur et celle de l'assignation d'une part d'identité fantasmée.

En outre, la question du retour de cette catégorie d'individus a une portée plus générale, car elle concerne finalement tout le monde et pointe ce que j'appelle les « pièges du retour ». Il s'agit de battre en brèche l'évidence selon laquelle parler de retour pour les immigrés serait synonyme de parler du retour au pays qu'ils ont quitté, assignant alors une appartenance obligée et univoque à ce lieu d'origine. Force est de constater que, dans le discours des personnes interrogées (en français comme en Soninké, pour les adultes et/ou les enfants), le retour concerne paradoxalement très souvent le retour en France après un séjour dans le village d'origine. Cette expérience singulière ne peut être comprise qu'en référence à la « dynamique diasporique » (Hovanessian, 1998) du rapport au temps et à l'espace, caractéristique principale d'un mode d'être au monde de la circulation. Dans cette perspective, le lieu du retour se déplace en même temps que celui qui circule : éternel retour.

Explorer les phénomènes de migration ou de circulation en privilégiant cette entrée permet de reformuler certaines questions de ce champ de recherche.

En tant qu'expérience, le retour occupe une place insuffisamment prise en compte qui doit être étudiée dans les récits de vie non seulement du point de vue de ceux qui s'en retournent, mais également de celui de ceux qui les reçoivent. La caractéristique dynamique et interactive du retour est primordiale dans l'appréhension de ce phénomène.

Quant à la notion de retour, son intérêt réside plutôt dans la remise en question des préalables qu'elle suggère (le lieu du retour) et dans les limites de son utilisation : elle ne « contient » qu'une part de l' « expérience retour » et pousse à approfondir encore la réflexion.

Élodie Razy

Anthropologue hors-statut

[elodie.razy@wanadoo.fr](mailto:elodie.razy@wanadoo.fr)

## Bibliographie

Atelier de recherche international pluridisciplinaire organisé au CEPED les 5 et 6 avril 2004 intitulé « Les migrations internationales de retour dans la perspective des pays du sud »).

BAROU J., 1978. *Travailleurs africains en France : Rôle des cultures d'origine*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

BAROU J., 2001. « La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne », *Hommes et migrations*, 1232 : 16-25.

CORTES G., 2000. *Partir pour rester. Survie et mutations des sociétés paysannes andines (Cochabamba, Bolivie)*. Paris, ORSTOM.

DAUM C., 1997a. « Immigrés acteurs du développement : une médiation sur deux espaces », *Hommes et Migrations*, 1206 : 31-42.

DAUM C., 1997b. « La coopération, alibi de l'exclusion des immigrés ? (l'exemple malien) », in FASSIN D., MORICE A., QUIMINAL C. (dir.), *Les lois de l'inhospitalité. La politique de l'immigration à l'épreuve des sans papiers*. Paris, La Découverte : 197-216.

DAUM C., 1998. *Les associations de Maliens en France (migrations, développement et citoyenneté)*. Karthala, Paris.

DAUM C., 2002. « Aide au 'retour volontaire' et réinsertion au Mali : un bilan critique », *Hommes et Migrations*, 1239 : 40-48.

HOVANESSIAN, M. (1998). « La notion de diaspora. Usages et champ sémantiques », *Journal des anthropologues : Nationaux, étrangers ? Logiques d'État et enjeux quotidiens*, n° 72-73 : 11-30.

NDIONÉ B. et LOMBARD J., 2004. « Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes) », *REMI*, 20(1) : 169-196.

PETIT A., 2002. « L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal », *Hommes et Migrations*, 1236 : 44-52.

QUIMINAL C., 1991. *Gens d'ici, gens d'ailleurs*. Paris, Christian Bourgeois Éditeur.

QUIMINAL C., 1995. « La famille Soninké en France », *Hommes et migrations*, 1185 : 26-31.

QUIMINAL C., 1997. « Familles immigrées entre deux espaces », FASSIN D., MORICE A., QUIMINAL C. (dir.). *Les lois de l'inhospitalité. La politique de l'immigration à l'épreuve des sans papiers*. Paris, La Découverte : 67-80.

QUIMINAL C., 2002. « Retours contraints, retours construits des émigrés maliens », *Hommes et Migrations*, 1236 : 35-43.

RAZY É., (à paraître, a). *Naître et devenir. Anthropologie de la petite enfance en pays Soninké (Mali)*. Nanterre, Société d'Ethnologie.

RAZY É., (à paraître, b). « Les 'sens contraires' de la migration. La circulation des jeunes filles d'origine soninké entre la France et le Mali » in Actes du Colloque *Mobilités au féminin*, Tanger, Novembre 2005, Manry, V. et Ribas Mateos, N. (dir.).

TIMERA M., 1996. *Les Soninke en France. D'une histoire à l'autre*. Paris, Karthala.